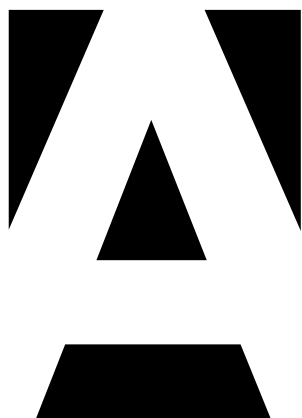
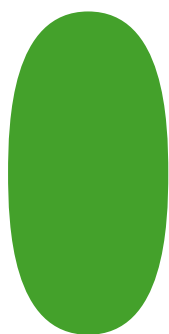




30 ans!



RAPPORT
D'ACTIVITÉ



4	Préface Mélanie Joder
5	Préface Olivier Flament
6	1. Présentation générale de l'APSV
7	1.1 Historique et projet associatif
8	1.2 Fonctions supports
10	2. Prévention spécialisée
11	2.1 Action éducative
13	2.2 Actions culturelles
15	2.3 RadioTélé La Villette
23	2.4 Alternatives à l'incarcération
26	3. Insertion socioprofessionnelle
27	3.1 Dispositif de préparation à l'emploi
29	3.2 Sesame
30	3.3 Formation
40	4. Développement social
40	4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle
50	4.2 Citoyenneté. Actions collectives
59	4.3 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi
64	4.4 Santé. Atelier Santé Ville
	5. Annexes
66	Le conseil d'administration au 31 décembre 2016
67	L'équipe de l'APSV au 31 décembre 2016

La Présidente

En 2016, l'APSV a fêté ses 30 ans, l'âge du site de la Villette. L'association est née des établissements du Parc de la Villette qui fut un projet novateur et reste aujourd'hui remarquable à plusieurs titres : une concentration sans précédent d'institutions culturelles d'envergures nationales et internationales, un parc ouvert et, avec ses 50 hectares, un espace urbain remarquable en Europe. Au sein de cet ensemble, l'APSV veille et accompagne mais aussi conçoit, anime et coordonne des activités sociales depuis sa création. Elle s'appuie sur les établissements publics culturels du site comme des lieux, des outils et des supports de prévention, d'accompagnement, de développement et d'insertion à travers la culture.

Au cours de l'année 2016, des milliers d'adolescents et de jeunes adultes, souvent éloignés de la culture et en situation parfois précaire, ont bénéficié des mesures adaptées et personnalisées de l'APSV : formations, ateliers et parcours artistiques, stages, ... L'APSV a fait bénéficier de son expertise et de son savoir-faire à des relais de l'action sociale notamment dans le cadre de formations. Dans un contexte où la lutte contre l'obscurantisme est plus que jamais d'actualité, elle a développé de nouvelles actions de sensibilisation à la laïcité, à la citoyenneté et en faveur de la réinsertion des jeunes sous main de justice.

En 30 ans, l'APSV a ainsi su diversifier son action et démontrer son savoir-faire en devenant un interlocuteur reconnu, et même incontournable, du champ social dans le Nord-Est parisien. Elle a renouvelé ses modes de financements et étendu son territoire d'action.

Je suis donc très heureuse que la Cité des sciences et de l'industrie et l'APSV aient pu souffler conjointement leurs 30 bougies il y quelques mois. Au terme du mandat d'Universcience, je souhaite chaleureusement remercier le directeur général de l'APSV, Olivier Flament, et l'ensemble des personnels de l'association pour leur action quotidienne, à la fois efficace et engagée. Je passe désormais le relais de la présidence de l'association à la directrice générale de l'EPPGHV qui aura -j'en suis certaine- à cœur de poursuivre et encourager l'action et les initiatives de l'APSV pour sa 31ème année.

Mélanie Joder



Le Directeur Général

Notre association a célébré son trentième anniversaire en 2016. Sa création par des établissements culturels, lors de l'ouverture du parc de la Villette, marque une volonté unique de penser le rapport au territoire, d'inscrire un lieu culturel dans une perspective de responsabilité sociale. Visionnaire dans les années 1980, cette pensée prend toute sa valeur aujourd'hui. L'action culturelle est désormais convoquée pour générer du lien social, pour faire société dans un contexte politique où les identités, hétérogènes, sont questionnées.

Dans ce contexte, l'APSV a évolué. D'abord, tourné vers la prévention des incivilités d'un parc urbain, notre projet associatif a intégré toutes les dimensions du travail social, de l'emploi à la santé, de la formation à la citoyenneté. Cette prise en charge globale nous permet d'être un lieu ressources pour des personnes en situation de fragilité mais également pour les professionnels de l'action sociale. Environ 3000 usagers bénéficient chaque année de notre accompagnement, essentiellement des habitants du Nord Est Parisien. Notre ambition est double, que la Parc de la Villette reste un site avec une fréquentation hétérogène, où les habitants du quartier sont des acteurs de la vie culturelle, et promouvoir la culture comme un outil de travail social.

En 2016, nous avons poursuivi nos actions éducatives à destination des jeunes en tenant compte des problématiques actuelles, notamment la justice et la laïcité. Ainsi, en partenariat avec la Préfecture de Paris et la Ville de Paris, nous avons conçu plusieurs dispositifs collectifs pour des jeunes sous main de justice. Ces stages « citoyenneté » sont des espaces de socialisation où sont questionnés le rapport à la laïcité et aux discriminations. Nous rencontrons un nombre croissant de jeunes, sans emploi et sans qualification, en proie aux enjeux politiques et religieux de notre société. La culture, la pratique artistique sont des espaces privilégiés utilisés par nos éducateurs. trices pour accompagner ces jeunes. Avec des parcours d'éducation artistique, ce sont les notions de patrimoine et d'identité qui sont interrogées. Comment adhérer à un patrimoine alors que les processus d'exclusion sociale sont souvent le signal d'une singularité culturelle et identitaire ? Le patrimoine n'est-il pas relatif et évolutif, que chaque habitant du territoire peut investir, enrichir avec ses propres références ?

Tel qu'au cours de ses trente années, les réussites de l'APSV n'ont été possibles en 2016 qu'avec l'engagement :

- de professionnels compétents et animés d'une volonté de lutter contre les exclusions
- de partenaires institutionnels, associatifs et financiers qui croient en notre projet social
- des établissements culturels du site de la Villette, dont le soutien renouvelé nous permet de réduire les inégalités

Nous les remercions chaleureusement et souhaitons que ces partenariats perdurent pour que la justice sociale continue de progresser sur nos territoires.

Olivier Flament



Présentation générale de l'APSV



1.1 Historique et projet associatif

1.2 Fonctions supports

1.1 Historique et projet associatif

Parc culturel urbain, ouvert sur la ville, entre Paris et banlieue, La Villette fonde dès sa création en 1986, une association afin de promouvoir la diversité des usages et des usagers dans un climat de sérénité sociale.

D'abord orientée vers les jeunes et la prévention des incivilités sur le site de la Villette, dans une démarche éducative, l'APSV est progressivement devenue un acteur social de son territoire, le nord-est parisien. Elle incarne la responsabilité sociale d'un site culturel à l'égard de son territoire.

Chaque année, ce sont plus de 3000 jeunes et adultes qui participent à nos activités.

Animée par une quinzaine de salariés, éducateurs, coordinateurs, formateurs, elle est dirigée depuis 2012 par Olivier Flament.

L'association est administrée par l'ensemble des établissements culturels du site de la Villette : l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, Universcience, La Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, Le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, le Zénith Paris-Villette.

L'association fut présidée en 2016 par Mélanie Joder, directrice générale d'Universcience et depuis le 1er janvier 2017 par Marie Villette, Directrice Générale de la Grande halle de la Villette.



Le projet associatif

Le projet de l'association est décliné autour de quatre axes d'intervention ;

- La **prévention spécialisée** a pour objet de mener des actions éducatives en contrepoint de la politique de sécurité du site. Levier d'intervention auprès des jeunes fréquentant le site, la prévention permet de les rendre acteurs de la vie du Parc, notamment par des actions d'animation en s'appuyant sur les ressources culturelles du site.
- En termes **d'insertion professionnelle** l'association postule qu'un lieu comme la Villette est aussi vecteur d'accessibilité sur le monde du travail pour les personnes sans emploi ou en situation de précarité. En créant en 2013 un groupe économique solidaire, l'APSV s'est dotée d'outils de l'économie sociale et solidaire dans le domaine de la culture. 200 demandeurs d'emploi, jeunes et bénéficiaires du RSA, sont ainsi accompagnés chaque année dans un parcours d'insertion professionnelle. Egalement organisme de formation, l'APSV promeut l'insertion sur le marché du travail par la qualification et la formation.
- **Le pôle développement social et culturel** élabore des projets avec les acteurs sociaux du territoire en s'appuyant notamment sur les ressources culturelles du site. Ainsi, des parcours d'éducation artistique et culturelle sont élaborés chaque année à destination d'environ 1000 jeunes fréquentant des structures sociales, où la culture est support d'intervention éducative et de développement social. Egalement, l'APSV favorise l'égalité en coordonnant le plan de lutte contre les discriminations du 19e arrondissement.
- **La citoyenneté** est développée à travers des programmes d'éducation auprès des jeunes et des professionnels. Un axe important est décliné vers les jeunes sous main de justice et/ou condamnés à des peines de travail d'intérêt général sous forme de stages collectifs au sein de l'association. La thématique de la laïcité s'est fortement intégrée à nos actions ces deux dernières années.



Images d'archives

1.2 Fonctions supports

Afin d'administrer l'association, les fonctions supports sont en constante structuration pour une promotion des pratiques professionnelles éthiques et efficaces. De nombreux outils et procédures sont mises en œuvre pour que les ressources aillent d'abord et majoritairement vers les actions opérationnelles. L'association s'est engagée dans une démarche qualité qui aboutira, nous le souhaitons, à la normalisation Iso 9001 en 2018.

La gestion du parc informatique de l'association est externalisée auprès de la société Novatim.

L'association administre plusieurs sites internet :

www.apsv.fr

www.paris19contrelesdiscriminations.fr

www.rtlv.fr

www.parcourirlavillette.fr

www.villette-emploi.fr

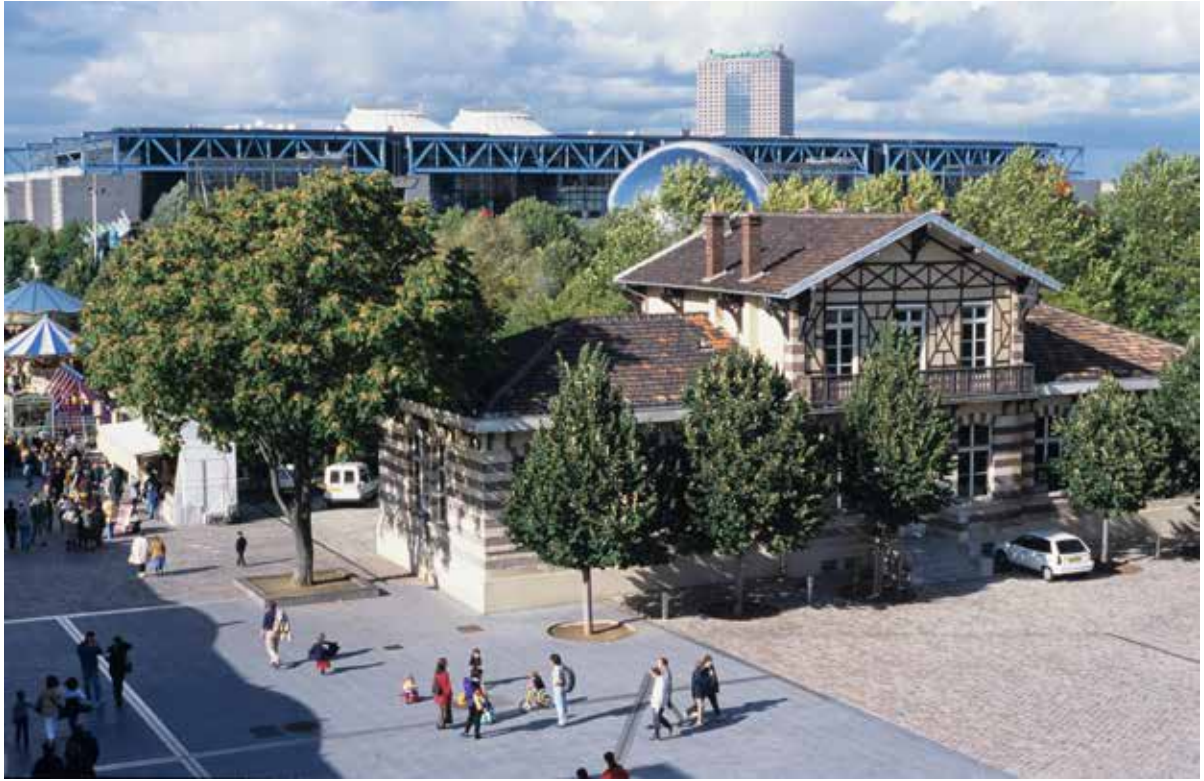
Comptabilité, finances : un poste de comptable, mutualisé avec Villette Emploi, permet la gestion de la comptabilité associative. Depuis deux ans, un travail conséquent de mise en place de procédures internes et de renforcement de la comptabilité analytique a permis un meilleur suivi de l'activité. Quelques outils budgétaires restent à développer pour un suivi trimestriel de nos dépenses et ressources.

Ressources humaines : un gestionnaire ressources humaines est dédié aux fonctions de paie, recrutement, suivi des salariés permanents, plan de formation interne.

La gestion matérielle de l'association est confiée à l'assistante de direction, nouvellement recrutée en 2016. Elle épaula la directrice adjointe, poste créé en 2016 également afin de consolider la direction générale sur la gestion interne de l'APSV et le développement du projet associatif.

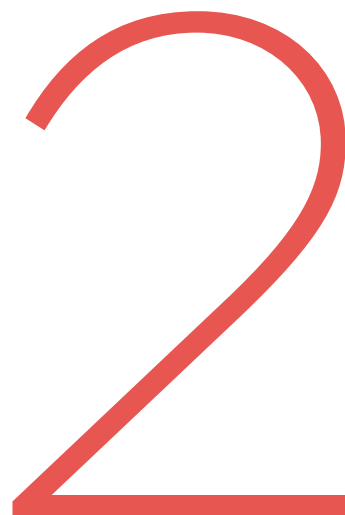
La communication graphique est confiée à l'agence Quartopiano, partenaire de l'association depuis plusieurs années.

Commissaire aux comptes : à compter de 2017, un nouveau cabinet auditera l'association, le cabinet JM audit et conseils.



Images d'archives

Prévention spécialisée



- 2.1 Action éducative
- 2.2 Actions culturelles
- 2.3 RadioTélé La Villette
- 2.4 Alternatives à l'incarcération

La prévention s'inscrit au cœur du projet associatif de l'APSV depuis sa création en mars 1986. Sur le parc de la Villette et plus largement sur le territoire nord-est parisien, l'APSV développe une action de prévention qui se déploie sous des formes d'intervention variées : maraudes, accueil et accompagnement individualisé, actions collectives, et qui s'appuie sur les ressources culturelles du territoire, sur des outils d'insertion permettant une mise en activité concrète des jeunes accompagnés, ainsi que sur un partenariat étroit avec les acteurs de prévention et d'éducation du territoire parisien.

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Prévenir la délinquance, les incivilités, les conduites à risques
- Prévenir les risques d'exclusions des jeunes
- Favoriser leur insertion sociale et professionnelle, l'accès aux droits, à l'éducation, à la santé, à la culture
- Être un lieu de ressources éducatives en direction des jeunes parisiens
- Être un lieu ressources pour les structures de prévention et de travail social
- Contribuer aux différentes politiques sociales, prévention, sécurité et jeunesse du territoire

EQUIPE

Deux éducateurs, deux animateurs, une responsable de service

LISTE DES ACTIONS DEVELOPPEES

- Action éducative
- Actions culturelles
- RadioTélé La Villette
- Alternatives à l'incarcération

BILAN QUANTITATIF GLOBAL: PERSONNES CONCERNEES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 478 jeunes de 10 à plus de 25 ans



2.1 Action éducative

PARTENARIATS MOBILISES

Nos partenariats avec les associations de prévention spécialisée ont fait l'objet de rencontres régulières et de mises en œuvre d'actions coordonnées.

Le 29 novembre 2016, l'APSV a invité ses partenaires dans ses locaux à une présentation des différentes actions et des outils pouvant être mis à leur disposition. La majorité des structures de prévention que nous avons souhaité mobiliser pour cette rencontre nous ont dit suffisamment connaître les ressources de l'APSV.

L'APSV a également participé à l'élaboration du Contrat de Jeunesse du 19e arrondissement et du contrat de Prévention et de Sécurité du 19e arrondissement, signé en 2016.

Enfin, l'APSV coordonne le Comité stratégique prévention et sécurité du Site de la Villette réunissant l'ensemble des responsables sécurité du site et le commissariat du 19e arrondissement. Instance d'échanges, d'anticipation et d'analyse des événements, ce comité permet de réguler et coordonner les modalités d'intervention sur le site afin de prévenir incivilités et délinquance.

Partenariats financiers : DASES, établissements culturels du site de la Villette

DESCRIPTION DE L'ACTION

Maraudes

Le mode d'entrée en contact avec les jeunes dans le parc de la Villette se fait par le biais des maraudes régulières. L'objectif est d'aller à la rencontre des jeunes, de connaître leurs lieux de regroupement et la manière dont les jeunes occupent cet espace. Dans un premier temps, il s'agit pour nous d'être visibles et disponibles afin de recueillir leurs éventuelles demandes. Les jeunes que nous rencontrons connaissent des situations plurielles. Accompagner le jeune nécessite la prise en compte de sa singularité, de ses particularités. La complexité de sa situation, et de ce qui le relie au monde, aux autres, à l'école, à l'emploi, nous oblige d'abord et, avant tout, à nous mettre dans une posture compréhensive, d'écoute active, à accueillir sa parole tout en décodant ses représentations, ses comportements, ses expériences, ses centres d'intérêt. Cette analyse est un préalable à la formulation de tout projet personnel ou professionnel. Cela nous permet d'adapter une réponse globale. Par ailleurs, nos outils d'insertion nous permettent avec le jeune de jouer le rôle de médiateur dans une expérience concrète de travail ou de stage par exemple.

En 2016, 150 jeunes ont été contactés par ce biais (66% de garçons et 34% de filles). Ils ont majoritairement entre 19 et 22 ans.

Dans le parc de la Villette, nous avons identifié plusieurs lieux de regroupement où les jeunes se retrouvent, parfois juste pour errer, parfois pour des activités ou consommations illicites.



Des maraudes à l'accompagnement individuel

À partir de ces contacts, nous accompagnons certains d'entre eux plus individuellement (51 jeunes en 2016).

Une fois la relation éducative établie, les demandes des jeunes se précisent. Leurs préoccupations sont le plus souvent liées à l'accès à l'emploi. Nous rencontrons des jeunes peu ou pas qualifiés qui, pour la plupart, ont été déscolarisés assez tôt. Une orientation subie, un parcours scolaire chaotique se soldent soit par un échec, soit par l'arrêt prématuré de la scolarité. Pour d'autres, l'obtention d'un diplôme ne garantit pas pour autant un projet de vie élaboré.

Notre intervention auprès de ces jeunes consiste à leur proposer un espace qui permettra la construction d'un parcours individualisé, pour une prise en charge sociale globale (scolarité, santé, emploi, etc.).

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 150 jeunes de 19 à plus de 25 ans
- Dont 51 filles, 99 garçons

2.2 Actions culturelles

La culture est considérée comme un levier de socialisation et de remobilisation. Elle traverse l'ensemble des actions développées par l'APSV en matière d'accompagnement éducatif et d'insertion.

PARTENARIATS MOBILISÉS

En matière culturelle, les partenariats opérationnels sont de deux ordres : les établissements culturels, majoritairement ceux du site de la Villette, et les structures socioéducatives mobilisées dans les actions : associations de prévention, centres sociaux, foyers...

DESCRIPTION DE L'ACTION

La culture, une démarche intégrée

L'intervention de l'association se conçoit à plusieurs niveaux :

- Accompagnement des acteurs socio-éducatifs pour l'information et l'accessibilité aux ressources culturelles du site
- Coconstruction d'activités d'animation et de parcours culturels à destination des jeunes

Ainsi les structures de travail social peuvent :

- découvrir le site et ses ressources
- être orientées vers les salariés des établissements culturels du site en charge des relations avec les structures associatives et/ou de travail éducatif et social
- être destinataires d'information numérique concernant les ressources du site de La Villette (à destination des structures de travail social et/ou éducatif de Paris et de la Seine-Saint-Denis et les équipes de la Protection judiciaire de la jeunesse)
- être informées régulièrement des projets culturels, ateliers et animations mis en place par l'APSV dans le cadre de l'accès à la culture
- mobiliser les ateliers d'éducation à l'image et de production vidéo et plus largement des ressources culturelles du site de la Villette dans des objectifs de prévention

Tous les jeunes accompagnés par l'APSV bénéficient ainsi d'au moins une sortie culturelle, que ce soit dans le cadre du DPAE (Dispositif de préparation à l'emploi), du suivi par les chargés d'accompagnement socioprofessionnel ou de l'accompagnement éducatif individualisé. Ces sorties ont majoritairement lieu sur le site de la Villette : concert de l'euro à la Philharmonie de Paris, spectacle du CNAC à l'espace chapiteau, spectacle de danse à la Grande Halle... et peuvent également se dérouler en dehors du site : Musée Grévin, Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, notamment.



EPPGHV - Centre J2P juillet 2016



CNSMDP - Collège Michelet novembre 2016

2.3 RadioTélé La Villette

RadioTeleLaVillette est un projet d'éducation à l'image s'adressant aux enfants, aux adolescents et aux adultes, sur le temps scolaire ou extrascolaire. Il participe à l'action globale de l'APSV en matière de prévention, d'accès à la culture et d'éducation artistique pour les populations des quartiers prioritaires.

L'éducation à l'image vise les objectifs suivants :

- apprendre à regarder les images, à les décrypter
- construire son regard et développer un esprit critique
- accéder à des références culturelles du patrimoine cinématographique et radiophonique
- comprendre et utiliser les outils de la réalisation vidéo et radio (matériel, vocabulaire, métiers)
- repérer les enjeux et connaître ses responsabilités en termes de droit à l'image, de diffusion des images et de propriété intellectuelle, notamment au regard des pratiques sur les réseaux sociaux

EQUIPE

- Un coordinateur du projet, un animateur-intervenant vidéo

LISTE DES ACTIONS DEVELOPPEES

- Action 1 : Cycles d'ateliers dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle
- Action 2 : Prévention de l'entrée des jeunes dans le trafic
- Action 3 : Ateliers libres de l'été dans le cadre de ville Vie Vacances
- Action 4 : Action d'éducation aux médias avec le collège Méliès

USAGERS-BÉNÉFICIAIRES

- Nombre total : 71 filles 107 garçons

Action 1 : Cycles d'ateliers dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Contribuer à ce que les jeunes inscrits dans le projet « Parcourir la Villette » soient en situation active : réalisation de reportages autour de leur expérience de parcours, rencontres avec des artistes et professionnels des établissements culturels, découverte privilégiée des lieux culturels
- Initier les enfants, adolescents et les familles aux outils et techniques vidéos (matériel, vocabulaire, métiers) et leur donner des clés de lecture, de compréhension et d'analyse de l'image, aider à comprendre les enjeux (responsabilités et risques) liés à l'utilisation de l'image
- Développer l'accès aux ressources culturelles du site de la Villette pour les enfants et les adolescents des quartiers politique de la Ville (Paris 19e prioritairement)
- Soutenir les actions éducatives ou pédagogiques (socialisation, Français Langue Étrangère, alpha, soutien scolaire, remise à niveau) des structures sociales de quartier par la mise à disposition d'un outil spécifique et innovant

PARTENARIATS MOBILISÉS

Partenariats financiers : Fondation SNCF, Ville de Paris, DDCS Préfecture de Paris

Partenariats opérationnels :

- 19e arrondissement : collège Rouault, collège Pailleron, collège Péguy, collège Michelet, collège Brassens, école élémentaire Barbanègre, foyer Tandou, Centre d'accueil de Jour Suzanne Aussaguel
- école élémentaire Henri Wallon (La Courneuve), Classes relais (Aubervilliers et Saint-Ouen) avec l'Association Dialogue Citoyen

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les ateliers RTLTV se déroulent sous la forme de cycles d'au moins 6 séances. Ils se déploient sur le site de la Villette, dans les différents établissements culturels du site principalement, mais aussi parfois hors les murs. Ils sont mis en œuvre tout au long de l'année sur les temps scolaire et extrascolaire.

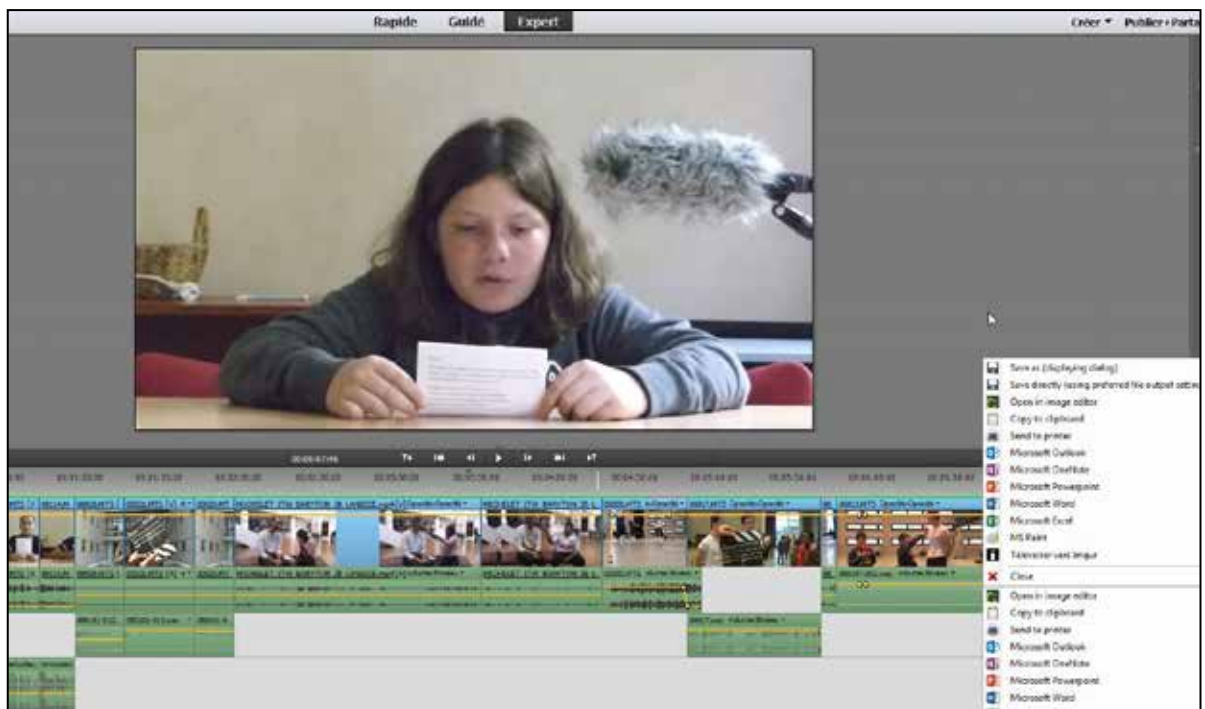
Dans chaque cycle, il est proposé au groupe de visiter une exposition, d'assister à un spectacle et développer autour de ces visites des outils journalistiques ou de fiction (prises de sons d'ambiance, tournage, rédaction d'interviews, de chroniques ou de scènes). Certains groupes ont également pu s'initier aux aspects techniques de post-production (montage et mise en ligne).

10 cycles de 6 à 10 séances ont été réalisés en 2016.

Voir les films : <http://parcourirlavillette.fr/nos-ressources/realisations-videos/>



CNSMDP - Collège Michelet novembre 2016



CNSMDP - Collège Michelet novembre 2016



Groupe jeunes du Centre socio-culturel J2P à l'APSV décembre 2016

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 32 filles 71 garçons âgés de 10 à 50 ans (majoritairement 10-15 ans)
- 25 professionnels socioéducatifs

Action 2 : Prévention de l'entrée des jeunes dans le trafic

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Contribuer à lutter contre les conduites à risques et addictives à travers des groupes de paroles, des ateliers d'écriture, puis par la réalisation d'un outil film
- Etayer l'accompagnement social et éducatif des structures socioéducatives partenaires sur la question des conduites à risques
- Initier les jeunes aux outils et techniques vidéos (matériel, vocabulaire, métiers) et leur donner des clés de lecture, de compréhension et d'analyse de l'image, aider à comprendre les enjeux (responsabilités et risques) liés à l'utilisation de l'image

PARTENARIATS MOBILISES

- Partenariats financiers : MILDECA, DASES, MMPCR, Ville de Paris
- Partenariats opérationnels : centre socio-culturel J2P, Club de prévention MCV, Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action Prévention de l'entrée des jeunes dans le trafic a donné lieu à la mise en œuvre de 30 ateliers tout au long de l'année 2016. La démarche déployée autour de cette action est la suivante :

- Prise de contact avec les différents acteurs sociaux (associations de prévention, associations socio-culturelles) afin de coordonner les objectifs et mutualiser les moyens.
- Choix des thématiques à aborder (trafic, addiction, argent, sécurité) et préparation en amont avec l'équipe d'éducateurs, les publics de proximité et leurs accompagnateurs, sur les objectifs du projet, le déroulement des différentes étapes, les missions de chacun, et la constitution des équipes.
- Une fois cette étape «aller vers» partagée et validée par tous pour faciliter l'appropriation et encourager l'implication sur le travail à réaliser, nous mettons en place le «plan de travail», un calendrier précis d'ateliers d'écriture et d'utilisation de la sphère numérique pour préparer notre sujet pendant les vacances scolaires, puis le tournage sur certains temps de soirée (18h à 20h) et/ou les mercredis après-midi.
- Définition des postes et prises de responsabilité afin de mobiliser la créativité de chacun, d'encourager le développement des compétences psychosociales et renforcer l'estime de soi.
- Temporisation de ces moments d'implication active à la réalisation du projet par des moments de débats, des groupes de paroles, et prendre du recul sur ce qu'on est en train de dire ensemble pour mieux construire en collectif.
- Restitution et valorisation du travail éducatif, de son caractère innovant à l'occasion des bilans et des projections de quartiers du film outil (accompagnés d'un livret pédagogique pour les professionnels) auprès des familles et des professionnels, ainsi qu'à l'occasion d'une soirée UGC et des festivals de films.

Voir le film : <https://vimeo.com/202350205>

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 15 filles 18 garçons des quartiers politique de la ville habitant dans le 19e arrondissement et à Aubervilliers, âgés de 13 à 18 ans

Action 3 : Ateliers libres de l'été dans le cadre de ville Vie Vacances

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Permettre à des jeunes de 11 à 18 ans, prioritairement issus des quartiers de la politique de la ville et ne partant pas en vacances, de bénéficier d'activités culturelles, civiques, et d'une prise en charge éducative durant les vacances scolaires.
- Faire en sorte que les jeunes rencontrés puissent avoir un regard intéressé sur la programmation du site de la Villette et découvrir les différents métiers qui l'entourent

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Pendant 4 semaines au mois de juillet 2016 des ateliers de création audiovisuelle ont été menés quotidiennement en lien avec les thèmes des manifestations culturelles en cours sur le parc de la Villette et/ou dans les établissements culturels du site de la Villette : accès aux coulisses, rencontres-métiers, aspect techniques, logiques de production, diffusion
- A travers la réalisation de fictions ou de reportages, ils ont appréhendé les logiques de production, la responsabilité de chacun au sein d'une équipe, les étapes de la réalisation (conférence de rédaction, écriture de scénario, tournage, postproduction)

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 11 filles 7 garçons des quartiers politique de la ville, habitant dans le 19e arrondissement, âgés de 11 à 16 ans

PARTENARIATS MOBILISES

Préfecture de Paris (DDCS), Ville de Paris (DPSP, DDCT), centre socio-culturel J2P et quelques inscriptions libres (jeunes identifiés par des structures partenaires et durant les ateliers déroulés dans l'année)

Action 4 : Action d'éducation aux médias avec le collège Méliès

RAPPEL DES OBJECTIFS

En lien avec le travail de la responsable du CDI du collège Méliès, il s'agissait de sensibiliser les collégiens aux techniques et enjeux de l'image et des médias, de donner aux futurs citoyens des clefs de lecture, de compréhension et d'analyse de l'image, et ainsi de développer leur esprit critique, leur point de vue.

Objectifs opérationnels :

- S'initier aux techniques du reportage et de réalisation vidéo
- Connaître les règles du droit à l'image et de la propriété intellectuelle
- Faire la distinction entre documentaire et fiction (interviews, scènes)
- Vérifier la fiabilité d'une source d'information : décrypter les images

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les collégiens ont élaboré un tutoriel à destination de nouveaux arrivants de 6e permettant d'accompagner la recherche d'information et de documentation.

LE PROJET (6 SÉANCES D'ATELIERS) A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE AU 1ER SEMESTRE 2016

- 13 filles - 11 garçons des quartiers politiques de la ville, âgés de 11 à 13 ans, habitant et scolarisés dans le 19e arrondissement

PARTENARIATS MOBILISÉS

- Partenariat financier : Préfecture de Paris (DDCS). Ce projet s'inscrit dans les priorités du Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté.
- Partenariat opérationnel : collège Méliès (19^e arrondissement)

2.4 Alternatives à l'incarcération

En 2016, l'APSV a répondu à une demande institutionnelle forte impliquant l'intervention de l'équipe de prévention auprès de jeunes sous main de justice. Deux volets ont particulièrement été développés : l'accueil de jeunes condamnés à des peines de Travail d'intérêt général et des actions collectives visant à prévenir la récidive, les risques de radicalisation et à engager ces jeunes dans des dynamiques de remobilisation et d'insertion.

PARTENARIATS MOBILISÉS

- SPIP 75, établissements culturels, Mission locale de Paris

DESCRIPTION DE L'ACTION

Accueil de TIG

Les partenariats ont été redéployés avec les établissements culturels sur l'ensemble du site de la Villette de manière à diversifier les lieux d'accueil possibles pour les TIGistes. Un éducateur est identifié comme référent principal auprès du SPIP 75 et des partenaires culturels sur ce volet.

Entre septembre et décembre 2016, trois jeunes ont été accompagnés par l'APSV sur des peines de TIG pour un total de 145 heures.

Deux d'entre eux ont effectué leur peine au sein de l'APSV, l'un comme assistant vidéo et l'autre comme assistant administratif. Le troisième a effectué son TIG à l'EPPGHV, comme assistant vidéo et son. Le bilan de ces trois accueils de TIG a été positif.

L'APSV reste un interlocuteur privilégié tout au long du TIG à la fois vis-à-vis du TIGiste et du tuteur.

Actions collectives

En partenariat avec le SPIP 75 (service pénitentiaire d'insertion et de probation) et la DPSP de la Ville de Paris (direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection), plusieurs actions collectives d'éducation à la citoyenneté et d'éducation aux médias ont été mises en œuvre en 2016 permettant d'aborder les questions de l'information et de la manipulation, de se saisir de sujets d'actualité, et d'identifier le cadre collectif nécessaire pour faire société.

Un fort développement de ces actions est prévu en 2017.

Voir la présentation détaillée en page 59 4.3 Citoyenneté - Actions collectives

USAGERS-BENEFICIAIRES

22 jeunes de 17 à plus de 25 ans



CABARET SAUVAGE - Ecole Barbanègre avril 2016



CSI - Collège Brassens mars 2016

EN CONCLUSION

L'année 2016 marque une consolidation de l'action de prévention spécialisée sur le territoire du 19^e arrondissement et plus globalement sur le territoire parisien. L'APSV se positionne à la fois comme acteur de prévention et comme espace-ressources pour les acteurs parisiens de la prévention, de l'éducation et de l'insertion. Les actions collectives proposées par l'APSV en matière d'ouverture culturelle, d'éducation à la citoyenneté et aux médias, d'accompagnement vers l'emploi facilitent le repérage des problématiques rencontrées par les jeunes et sont autant de ressources dont les acteurs du territoire peuvent se saisir.

Insertion socioprofessionnelle



- 1.1 Dispositif de préparation à l'emploi
- 1.2 Insertion par l'activité économique
- 1.3 Sesame
- 1.4 Formation

L'accompagnement vers l'emploi des jeunes que nous accueillons se pense dans une démarche sociale globale et s'appuie sur notre dispositif d'insertion par l'activité économique Villette Emploi.

Nombre d'entre eux nous sont orientés par la Mission locale de Paris. D'autres partenaires, en particulier les associations de prévention spécialisée avec lesquelles nous avons une relation privilégiée, nous orientent les jeunes. Une des particularités de ces jeunes est qu'ils cumulent plusieurs problématiques sociales et professionnelles de sorte qu'ils s'excluent ou se font exclure des dispositifs classiques. La plupart fait l'objet d'un suivi qui est mis en place avec l'éducateur de la structure partenaire qui demeure le référent du jeune dans son environnement social.

USAGERS-BENEFICIAIRES

En 2016, 163 jeunes âgés de 16 à plus de 25 ans, ont été accompagnés vers l'emploi

PARTENARIATS MOBILISÉS

Villette Emploi, Mission locale de Paris, associations de prévention



3.1 Dispositif de préparation à l'emploi

Afin d'accompagner ceux qui le souhaitent sur un parcours d'insertion socioprofessionnelle, nous avons conçu un dispositif collectif de préparation à l'emploi. Durant une semaine, une quinzaine de jeunes se retrouve à l'APSV, accompagnée par un éducateur, pour un temps de remobilisation de leur projet professionnel. S'il permet l'apport de connaissances et d'accès aux droits en termes de santé, logement, emploi, l'acquisition de techniques en recherches d'emploi, ce dispositif est avant tout un espace de socialisation. C'est une première phase de remobilisation. Il offre également la possibilité de mettre en œuvre une première expérience professionnelle et une initiation à un cadre de travail (horaires, missions, comportement professionnel) à des jeunes qui sont intéressés par la découverte des métiers de l'accueil. L'APSV s'appuie pour cela sur les ressources du site de la Villette qui permettent une diversité de mises en situation professionnelle dans le secteur culturel.

Rappel des objectifs du dispositif de préparation à l'emploi

La volonté éducative de l'association est à la fois de permettre à chaque jeune d'être en capacité de faire évoluer positivement son projet de vie sociale et professionnelle, son épanouissement personnel et ainsi devenir un citoyen libre et autonome. Cela se traduit souvent par la mise en place d'une pédagogie différenciée dans les actions et activités proposées aux jeunes. En effet, l'histoire, la problématique, la situation, de chaque jeune sont particulières et nécessitent une prise en charge individuelle.

Dans le cadre d'une socialisation et de l'acquisition d'autonomie des jeunes rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, les notions de rapport au travail, au capital santé, de bien-être social, de citoyenneté, d'accès à la culture, restent des préalables à la déclinaison du parcours d'insertion. En cela ces notions peuvent être des vecteurs d'intégration sociale pour des jeunes en perte de socialisation et de références sociales.

L'association a toujours souhaité favoriser l'expression de la diversité et la lutte contre toutes les formes de discrimination. Dans ce but, nous sommes particulièrement soucieux de l'égalité des chances et de traitement tels que notre association les a définis dans ses statuts. Pour cela, il est nécessaire d'agir pour la socialisation, la mixité sociale, l'économie sociale.

Nous avons mis en place un espace de socialisation où la parole est libre, chaque jeune peut exprimer ses doutes, ses attentes, ses atouts, sans crainte d'être jugé. Cela permet de favoriser la confiance et de briser l'image de l'échec social. Par ce biais, nous cherchons à rassurer le jeune sur ses capacités, ses compétences dans le but de déplacer vers le haut le curseur de l'estime de soi.

La socialisation du jeune passe aussi par des apports en termes de règles comportementales, de savoir-être et ses relations aux autres dans une dynamique de groupe.

Au cours de cet accompagnement, nous travaillons avec ces jeunes l'orientation scolaire et la formation (situation de décrochage scolaire), l'emploi, la santé, et les problèmes de justice, cette dernière problématique étant de plus en plus prégnante chez les jeunes accompagnés par l'APSV.

65 jeunes ont été accueillis en 2016 dont 44 jeunes ont effectivement participé au dispositif de préparation à l'emploi en 2016 dont 66% de garçons et 34% de filles (51% sont originaires du 19e arrondissement).

A l'issue de cette action collective, le jeune fait le choix de se positionner ou pas sur le parcours d'accompagnement dans le cadre de notre dispositif d'insertion par l'activité économique Villette Emploi.

Nous enregistrons un taux de transformation du stage en accompagnement de 100%.

DPAE février 2016



3.2 Sesame

Le dispositif SESAME - Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement permet d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle résidant au sein d'un Quartier politique de la Ville (QPV) ou d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Il s'agit d'une démarche en faveur d'une formation qualifiante ou d'une phase de requalification. Un accompagnement personnalisé est mis en place pour conduire le jeune à une qualification dans le champ du sport et de l'animation afin de lui permettre un accès à l'emploi de qualité. BAFA, BPJEPS Animation sociale, BPJEPS Activités physiques pour tous, BPJEPS Loisirs tout public.

Le dispositif consiste à accompagner des jeunes de 16 à 25 ans vers une formation qualifiante dans le domaine du sport et l'animation. Il permet d'offrir à chacun de ces jeunes un parcours individualisé (information, positionnement, pré-qualification, formation, suivi par un référent).

En 2016, 20 jeunes sont inscrits dont 2 filles et 18 garçons.

3.3 Formation

SERVICE-PÔLE

L'APSV est un organisme de formation agréé depuis sa création.

Le service formation de l'APSV se fixe pour objectif :

- l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers des formations courtes ou certifiantes dans le secteur culturel ;
- l'accompagnement des professionnels intervenant sur les champs social et culturel en lien avec les thématiques portées par la structure (l'égalité, l'accès à la culture, les peines alternatives à l'incarcération).
- Son développement repose sur un principe de « recherche action » et d'actions « sur mesure ».

EQUIPE

Une responsable de formation et une assistante de projet de formation.

Une dizaine de formateurs occasionnels.

LISTE DES ACTIONS DEVELOPPEES

- Action 1 : Mise en œuvre de la 5ème Promotion d'Assistant-e Archiviste
- Action 2 : Lancement et mise en œuvre de la VAE sur la certification d'Assistant-e Archiviste
- Action 3 : Mise en place de l'accompagnement VAE Assistant-e Archiviste
- Action 4 : Recrutement entreprises et candidats de la 6e promotion Assistant-e Archiviste
- Action 5 : Conseil et formation pour la Ville de Paris sur la lutte contre les discriminations
- Action 6 : Recherche-action pour la Ville d'Aubervilliers « Laïcité et Religion »
- Action 7 : Formation pour France médiation « Laïcité et Egalité »
- Action 8 : Accompagnement et formation du Projet DEMOS
- Action 9 : Formation Tuteurs de TIG
- Action 10 : Accompagnement scolaire à la Cité des Sciences et de l'Industrie

BILAN QUANTITATIF GLOBAL: PERSONNES CONCERNEES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 488
- Dont nombre usagers-bénéficiaires : 299
- Dont nombre de professionnels : 189





Action 1 : Mise en œuvre de la 5ème Promotion d'Assistant-e Archiviste

RAPPEL DES OBJECTIFS

Insérer professionnellement 15 demandeurs d'emploi dans le secteur des archives.

Former des alternants au métier d'assistant-e archiviste.

Pour les alternants, il s'agit d'être capable à l'issue de la formation de :

- participer à la collecte des archives classer et décrire des archives
- conserver des archives
- communiquer et valoriser des archives
- gérer au quotidien un service d'archives

PARTENARIATS MOBILISÉS

AAF (Association des Archivistes de France), PAGE, E-FUTURA, ministère de la Justice, ministère de la Défense, ECPAD, SIAF, Archives de Paris. Les entreprises : SANOFI, Banque de France, INA, Paris Habitat, Saint-Gobain Archives, Cofiroute, UCANSS, ADP, FFEPGV, France TV, MARTELL, DEFACTO, SNCF Réseau, EDF.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 2005, l'APSV propose une formation en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation de 18 mois pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du Rsa et des jeunes (18-26 ans) dans cette niche métier sous tutelle du ministère de la Culture.

La qualification visée correspond à un emploi de technicien supérieur (Niveau III ou BAC+2). Elle s'exerce dans les services archives de grandes entreprises, dans des instituts de recherche ou chez des prestataires de services spécialisés en archivage. Les tâches qui la composent correspondent aux quatre étapes de la chaîne archivistique: collecter, classer, conserver, communiquer et à la gestion d'un service d'archives.

Le programme pédagogique se compose de **630 heures** de formation. En 2016, sur les onze semaines de formation, quatre ont eu lieu dans les services d'archives publiques (ministère de la Justice, ministère de la Défense, ECPAD, SIAF, Archives de Paris). Les alternants ont dû par binôme ou en petit groupe classer et décrire des archives en suivant les normes archivistiques pour les archives publiques. Une restitution de leurs instruments de recherche a eu lieu au ministère de la Justice.

Le programme de la formation a intégré aussi un parcours d'éducation artistique et culturelle pour approfondir la thématique de la valorisation des archives et favoriser l'ouverture culturelle en cohérence avec le métier.

USAGERS-BENEFICIAIRES

15 demandeurs d'emploi en contrat de professionnalisation.

Action 2 : Lancement et mise en œuvre de la VAE sur la certification d'Assistant-e Archiviste

RAPPEL DES OBJECTIFS

Permettre d'obtenir la certification d'Assistant-e Archiviste par l'expérience professionnelle.
Mettre en place la procédure et le jury de certification.

PARTENARIATS MOBILISÉS

AAF, AGEFOS PME, Commission nationale de la certification professionnelle, Antenne VAE Académie de Créteil.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Constitution de la procédure (Guide VAE) et formalisation des outils livret 1 et livret 2, communication et mise en ligne des outils. Information et conseil par rapport aux demandes des candidats sur la procédure et le montage juridique et financier. Analyse des dossiers et avis sur leur recevabilité. Elaboration de conventions et suivi des facturations avec les OPCA.

USAGERS-BENEFICIAIRES

10 candidatures

Action 3 : Mise en place de l'accompagnement VAE Assistant-e Archiviste

RAPPEL DES OBJECTIFS

Offrir une aide pour favoriser la réussite aux professionnels souhaitant obtenir la certification :

- 1) Permettre la verbalisation orale et écrite de l'expérience par les candidats à la VAE
- 2) Rédiger le livret II et préparer l'entretien oral de certification

PARTENARIATS MOBILISÉS

Association des archivistes français

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'accompagnement proposé par l'APSV, en partenariat avec l'AAF, prévoit 2/3 temps avec une analyste du travail experte de la VAE et un tiers de temps avec une accompagnatrice experte (archiviste). Les accompagnements se déroulent à distance ou à l'APSV et visent au regard du référentiel de certification à identifier les activités pertinentes par rapport à l'expérience du candidat et valoriser pour le livret II et l'entretien oral.

USAGERS-BENEFICIAIRES

8 candidats

Action 4 : Recrutement entreprises et candidats de la 6e promotion

RAPPEL DES OBJECTIFS

Identifier les entreprises et leurs besoins, les convaincre d'intégrer le dispositif, diffuser et sélectionner les dossiers de candidatures.

PARTENARIATS MOBILISES

AAF, PAGE, E-FUTURA, Entreprises partenaires promotion 5, Le réseau des intermédiaires à l'emploi EPEC, Pole Emploi, Mission locale de Paris, Ville de Paris.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Elaboration d'une plaquette de la formation, identification d'une liste d'entreprises potentielles, diffusions de mails, relances téléphoniques, organisation de réunions, échanges avec les services RH. Constitution du dossier de candidature, diffusion, analyse des dossiers.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 40 entreprises mobilisées dont 16 ont engagé un recrutement
- 60 candidatures reçues et 16 orientées auprès des entreprises

Action 5 : Conseil et formation pour la Ville de Paris sur la lutte contre les discriminations

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Aider à la structuration d'un Plan de lutte contre les discriminations à l'échelle parisienne.
- Professionnaliser les acteurs en matière de LCD.

PARTENARIATS MOBILISES

Ville de Paris (les différentes directions notamment celle de l'accès aux droits), le Défenseur des Droits, le Point d'accès au droit et la maison de la justice et du droit

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'APSV est titulaire d'un marché public de la Ville de Paris pour une durée de deux ans de 2015 à 2017 avec deux missions principales : l'accompagnement du service SEII (Egalité, Inclusion et Insertion) de la direction DDCT (Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires) et la formation des acteurs parisiens de la lutte et de la prévention des discriminations.

L'accompagnement comporte des réunions régulières pour structurer un plan parisien de lutte contre les discriminations. En 2016, l'objet des réunions a été la construction et le lancement du REPARE (Réseau Parisien de Repérage des discriminations) à partir de l'expérience du Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19e porté par l'APSV.

La formation des professionnels a permis de proposer plusieurs actions à des publics diversifiés en fonction des besoins. Plusieurs journées de sensibilisation sur la définition de la discrimination ont été dispensées à destination des acteurs associatifs, des formateurs de FLE (Français Langue Étrangère) et ASL (Atelier socio-linguistique), des animateurs et éducateurs intervenant auprès de publics jeunes. Dans la suite de ces journées deux autres modules ont été dispensés : une journée de formation sur « Comment animer une sensibilisation à la lutte contre les discriminations » pour notamment les acteurs de l'animation socio-culturelle, et deux journées « Comment accompagner une victime de discrimination ? ». Egalement, un groupe d'échange des pratiques s'est réuni pendant 5 séances autour de la discrimination dans l'insertion professionnelle. Afin de construire le Réseau REPARE trois formations actions ont eu lieu avec les juristes et délégués du Défenseur des droits, les chargés d'accueil des points d'accès au droit et maisons de la justice et du droit, ainsi qu'avec des acteurs accompagnant des jeunes.

USAGERS-BENEFICIAIRES

→ 90 professionnels

Action 6 : Recherche-action pour la Ville d'Aubervilliers « Laïcité et Religion : comment concevoir notre action éducative sans discrimination? »

RAPPEL DES OBJECTIFS

Faire émerger un diagnostic, une réflexion, des propositions autour des situations de discriminations liées aux convictions religieuses dans l'action éducative des professionnels. Permettre aux professionnels de s'interroger sur leurs postures.

PARTENARIATS MOBILISES

Ville d'Aubervilliers, les structures jeunesse de la Ville, l'Education nationale.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'APSV a proposé d'organiser avec le groupe six séances de travail d'une demi-journée à un rythme mensuel (de décembre 2015 à juin 2016). A chaque intersession, les participant.e.s devaient effectuer un travail personnel (ou en binôme) qui prolongeait le travail en séance. Dans la première phase (état des lieux), il s'agissait principalement de décrire et d'analyser leurs propres situations-problèmes. Dans la deuxième phase, les participants étaient invités à réaliser en binôme une fiche-action correspondant à l'un des grands thèmes identifiés. Ces contributions, lorsqu'elles étaient envoyées, faisaient l'objet d'échanges par courriel avec le consultant, qui amenaient les participants à expliciter certains points ou à approfondir leur réflexion. Elles étaient ensuite synthétisées par le consultant et discutées avec le groupe lors de la séance suivante. L'objectif de ce travail progressif était d'amener le groupe à se poser les bonnes questions (problématisation) et à y apporter des réponses (préconisations), conformément à « l'esprit de la recherche-action ». Les thèmes qui ont émergé sont : le port du foulard et comment faire accepter les restrictions auprès des élèves, les questions d'offre de restauration collective et de ne pas souhaiter manger certains aliments, la question du prosélytisme dans la sphère professionnelle, la pratique de ramadan en séjour, comment aborder la question de la laïcité et de la religion auprès des jeunes et des familles en respectant sa posture professionnelle, et, enfin, comment réagir face au racisme et à l'islamophobie.

13 personnes

Le groupe a été composé de représentants des services municipaux (enseignement, projet de réussite éducative, centres de loisirs maternels, restauration et jeunesse), de l'Office municipal des jeunes, d'Aubervacances-Loisirs et de trois établissements scolaires : l'école élémentaire Robespierre, le collège Gabriel Péri et le lycée Le Corbusier.

Action 7 : Formation pour France médiation « Laïcité et Egalité »

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Mieux maîtriser les concepts d'égalité, de laïcité et de prévention des discriminations, de leur contexte historique à leur analyse au regard des politiques publiques actuelles; identifier, au sein de sa structure, par l'approche systémique, les processus possibles de production de discriminations
- Distinguer au sein de sa structure ce qui relève d'une discrimination, du sentiment de victimisation ou de celui de déqualification et adapter sa réponse
- Développer un argumentaire adapté, qualifié et compris par tous en ce qui concerne les prises de décisions au sein de l'organisation sur les sujets liés à l'égalité de traitement, au principe de laïcité
- Acquérir les notions de droit et de cadre de travail nécessaires à la gestion non discriminatoire d'une organisation
- Reposer le cadre déontologique de la médiation sociale (posture et déontologie du métier) et de ses valeurs et faire le lien entre l'individu, son organisation et ses missions

PARTENARIATS MOBILISES

France médiation

DESCRIPTION DE L'ACTION

La formation s'est déroulée sur quatre journées. Une première journée a été consacrée à la notion de discrimination, afin de poser d'emblée le principe d'égalité de traitement qui se trouve à la fois au fondement du droit du travail et du droit de la laïcité. Cette notion de laïcité a été définie au cours de la deuxième journée, dans une perspective juridique et historique. La troisième journée a permis d'examiner la mise en pratique du droit de la laïcité et de la non-discrimination à travers des cas concrets. Enfin, la quatrième journée a été l'occasion de revisiter les notions clé et d'envisager les suites à donner à cette formation.

USAGERS-BENEFICIAIRES (NB, ÂGES, CARACTÉRISTIQUES SOCIALES)

15 professionnels : chefs d'équipe de médiation de toute la France, en association ou en collectivité territoriale. Deux corps de métiers : médiation sociale et prévention - tranquillité publique.

Action 8 : Accompagnement et formation du Projet DEMOS

RAPPEL DES OBJECTIFS

Renforcer et développer la dimension sociale du projet DEMOS.

PARTENARIATS MOBILISES

Philharmonie de Paris, ministère de la Culture

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'APSV a été sollicitée par la Philharmonie de Paris pour accompagner la dimension sociale du projet.

L'APSV en complément de son action de conseil a été également sollicitée pour proposer des formations sur la thématique des « Stéréotypes, préjugés et discriminations » à destination des référents pédagogiques et des référents sociaux. La formation est d'une durée de deux jours et traite des définitions de ces notions, des mécanismes cognitifs et sociaux qui les produisent. Une définition juridique et psycho-sociale est partagée sur la notion de discrimination. Le repérage dans ses propres pratiques de ces mécanismes et ensuite abordé.

USAGERS-BENEFICIAIRES

Formations : 20 personnes. 10 musiciens et 10 travailleurs sociaux.

Action 9 : Formation Tuteurs de TIG

RAPPEL DES OBJECTIFS

Séance 1 : L'accueil du « Tigiste » :

- **Connaître le cadre juridique du TIG et de la réparation**
- **Identifier et définir le rôle du tuteur**

Séance 2 : L'encadrement du « Tigiste » :

- **Savoir accompagner un-e Tigiste pendant la durée de la peine**

Séance 3 : Conclusion et bilan du TIG

- **Evaluer le TIG en fonction des objectifs fixés**
- **Partager avec les TIGistes l'évaluation de la mesure**

PARTENARIATS MOBILISES

Ville de Paris (DPSP 75), PD 75, SPIP Paris, Mairie de Sevran

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 1993, l'APSV accueille et accompagne des personnes condamnées **à une peine de Travail d'Intérêt Général** ou s'étant engagées à **une Réparation Pénale**. Près de 500 personnes condamnées ont été accueillies à l'APSV à ce jour.

Des cycles de formation de trois demi-journées sont mis en place par l'APSV à destination de tuteurs de TIG.

USAGERS-BENEFICIAIRES

29 professionnels de la Ville de Paris

22 professionnels de la Ville de Sevran

EFFETS POSITIFS, LEVIERS

Ces cycles de formation ont pour but d'encourager et favoriser le développement de lieux d'accueil diversifiés pour les peines de TIG. En formant de nouveaux tuteurs, nous créons potentiellement de nouveaux postes d'accueil de TIG.

Action 10 : Dispositif d'accompagnement scolaire à la Cité des Sciences et de l'Industrie

RAPPEL DES OBJECTIFS

Pour la neuvième année, la Cité des Sciences et de l'Industrie en partenariat avec l'APSV a reconduit lors du dernier trimestre de l'année scolaire 2016, le dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie.

Ce dispositif a été initié il y a neuf ans par la Cité des Sciences et de l'Industrie, en partenariat avec l'APSV, après avoir constaté l'occupation de la bibliothèque par des jeunes en quête d'un espace de travail scolaire. Partant de l'hypothèse que les jeunes souhaitent être accompagnés durant ce moment d'étude au-delà d'une recherche documentaire, l'accompagnement scolaire a été conçu dans l'objectif de promouvoir l'égal accès au savoir scientifique en aidant les usagers, pour une majorité issue des quartiers populaires du nord-est parisien, à franchir les obstacles de l'apprentissage et de la connaissance.

PARTENARIATS MOBILISES

→ Cité des Sciences et de l'Industrie



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Accès libre, gratuit et anonyme au centre de la bibliothèque. Un affichage et des annonces sonores indiquent l'espace de travail et les horaires d'ouverture
- L'accompagnement est effectué par des étudiants de grandes écoles scientifiques (essentiellement écoles d'ingénieurs)
- Le dispositif fonctionne hors temps scolaire (tous les weekends de la mi-avril à la mi-juin ainsi que durant les vacances de printemps)
- L'accompagnement fonctionne dans un espace dédié de 14h à 18h. En permanence, une équipe de trois à quatre tuteurs et, parfois plus selon l'affluence, accompagne les bénéficiaires du dispositif.

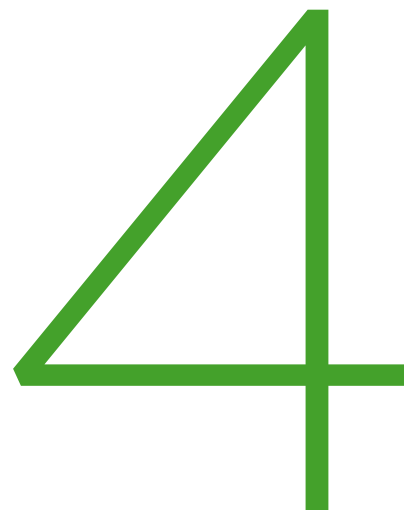
USAGERS-BENEFICIAIRES

Depuis 2007, ce sont 8 362 accompagnements de lycéens et collégiens qui ont été effectués dans le cadre de ce projet.

Entre mi-avril et la mi-juin 2016, il y a eu 25 séances d'accompagnement scolaire réalisées.

Au total, **251 accompagnements** ont été effectués soit en moyenne, une dizaine d'accompagnements par session.

Développement Social



4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle

4.2 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

4.3 Citoyenneté

4.4 Santé. Atelier Santé Ville

4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle

Parcourir la Villette. Co-construire des parcours éducatifs et culturels pluridisciplinaires avec les acteurs socioéducatifs du territoire.

Depuis 2013, l'APSV propose de nouvelles formes de parcours d'éducation artistique et culturelle inter-établissements sur-mesure à destination prioritaire des enfants, adolescents et adultes de tous âges éloignés de l'offre culturelle institutionnelle. En partenariat avec de nombreuses structures socioéducatives et en s'appuyant sur les équipes et les programmations des établissements culturels implantés sur le site de la Villette et sur le territoire francilien, l'APSV inscrit la culture au cœur d'une démarche d'accompagnement éducatif et social.

ÉQUIPE/FONCTION

→ Trois chargées de mission

BILAN QUANTITATIF GLOBAL: PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

→ Nombre total : 1106

→ Soit :

- usagers-habitants : 946 âgés de 3 mois à 60 ans (majorité 7-17 ans)
- professionnels socioéducatifs : 160





RAPPEL DES OBJECTIFS

- Lever les freins sociaux, culturels pour un accès plus démocratique et égalitaire aux propositions culturelles et éducatives du territoire
- Construire des projets culturels répondant à des objectifs sociaux et éducatifs : intégrer la culture comme un levier d'intervention sociale et éducative
- Contribuer à renforcer l'appartenance à un territoire, l'ouverture culturelle, la mobilité, les dynamiques de socialisation, d'intégration, de cohésion sociale et de citoyenneté des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, à Paris et en Seine-Saint-Denis
- Favoriser une appropriation durable et autonome des ressources culturelles et éducatives
- Mettre en synergie les ressources du territoire et créer des dynamiques partenariales pérennes entre acteurs sociaux et culturels
- Renforcer les compétences des acteurs locaux (socioéducatifs, culturels)

Partenariats financiers :

- Ministère de la Culture et de la Communication
- Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
- Préfecture d'Ile-de-France - Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- Préfecture de Paris - Direction départementale de la cohésion sociale
- Ville de Paris (direction des affaires culturelles)
- Fondation SNCF

Partenariats opérationnels :

- 35 structures socioéducatives :
 - 19e arrondissement : Association MSC, Centre d'activités de jour Suzanne Aussaguel, Centre social Riquet - Espace 19, Centre social J2P, Collège Budé, Collège Charles Péguy, Collège Edouard Pailleron, Collège Edgar Varèse, Collège Georges Rouault, Collège Georges Brassens, Crèche familiale Alphonse Karr, Ecole élémentaire Barbanègre, Foyer Tandou, Halte-garderie Quai du Lot, Lycée professionnel Hector Guimard, Lycée Dorian, Ecole élémentaire Simon Bolivar, Structure multi-accueil Quai de Charente , Mission locale de Paris.
 - Territoire parisien et francilien : Association Dialogues Citoyens (Montreuil) / Classes relais du collège Michelet (St Ouen) et du collège Rosa Luxemburg (Aubervilliers), Association le Moulin (Paris, 14e), Association SOS Casamance (Paris, 18e), Centre Patay (Paris 13ème), Centre social CEFIA (Paris, 17e), Centre social OCM Ceasil (Paris, 15e), Centre de loisirs Küss (Paris, 13e), Ecole élémentaire Eugène Varlin (Paris, 10e), Ecole élémentaire Clignancourt (Paris, 18e), Ecole élémentaire Henri Wallon (La Courneuve), Ecole maternelle et élémentaire Paul Langevin (La Courneuve), Lycée Henri Seillier (Livry-Gargan), Programme de Réussite Educative - Acte Pantin (Pantin), Service d'Accueil d'Urgence 75 (Paris, 14e), Service de réussite éducative de l'association APASO (Paris, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e)
- Etablissements culturels du site de la Villette : Parc et Grande Halle de la Villette, Philharmonie de Paris, Cité des sciences et de l'industrie, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, Zénith, Théâtre Paris-Villette, Cabaret Sauvage, Trabendo, Hall de la Chanson, Géode.
- Etablissements culturels parisiens et franciliens : Archives départementales de Paris, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Théâtre national de Chaillot, Théâtre du Rond-Point, Forum des images, Maison de la radio, Jeu de Paume, Gaîté lyrique, Théâtre Monfort, Lutherie urbaine à Bagnolet, l'Embarcadère et l'Espace Renaudie à Aubervilliers

DESCRIPTION DE L'ACTION

1/ Coconstruction avec les acteurs socioéducatifs et mise en œuvre de 58 parcours éducatifs et culturels pluridisciplinaires à l'attention de 946 enfants, adolescents et adultes :

- croisant les champs artistiques et culturels sur le site de la Villette, à Paris et en Ile-de-France (théâtre, danse, cirque, musique, culture scientifique et technique...) ;
- invitant à vivre des expériences plurielles (spectacle, atelier, visite d'un lieu ou d'un espace muséographique, rencontre d'un professionnel, temps d'échanges et de débats) ;
- se déroulant sur différents temps de vie (scolaire, périscolaire, loisirs, famille...), sur des temporalités variables (d'une semaine à une année)
- inscrivant les participants dans une fréquentation régulière de lieux culturels (en moyenne 4 établissements culturels fréquentés).

Les parcours s'appuient sur les ressources culturelles du site de la Villette et du territoire francilien et mobilisent les ressources internes à l'APSV : service prévention, ateliers d'éducation à l'image (Radio Télé la Villette), chargés d'accompagnement socioprofessionnel, dispositif d'insertion par l'activité économique (Villette emploi), plan de lutte contre les discriminations.

Outre l'accompagnement de groupes constitués par les structures socioéducatives partenaires, l'APSV déploie un accompagnement individualisé dans certaines situations spécifiques.

Le parcours éducatif et culturel individualisé : un levier pour une remobilisation

Sur les 58 parcours mis en œuvre en 2016, 4 parcours étaient individualisés. Le parcours individualisé a pour objectif de répondre à des situations éducatives et sociales nécessitant une prise en charge urgente (rupture familiale, déscolarisation...). L'ouverture culturelle contribue à une « resocialisation » progressive : sorties culturelles individuelles (spectacles, visites d'exposition...) accompagnées par un membre de l'équipe de l'APSV et participation à des sorties ou pratiques collectives. L'accompagnement s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (éducateurs spécialisés, chargées de mission éducation artistique et culturelle) et mobilise des ressources mixtes pour répondre à des besoins hétérogènes (socialisation, accès aux soins, scolarisation, insertion professionnelle). Cette démarche structure une dynamique partenariale inédite entre différents acteurs des champs éducatifs (scolaire, prévention, éducation spécialisée), culturel, social.

2/ Élaboration et diffusion de supports pédagogiques (animation de débat, photo-langage, bibliographie) et d'outils favorisant la fréquentation autonome d'établissements culturels.

3/ Animation d'une formation interprofessionnelle sur les enjeux éducatifs d'un projet culturel (3 jours consécutifs, 2 sessions de formation en 2016). Proposée à tous les professionnels (éducateurs, animateurs, enseignants, assistantes maternelles...) intervenants culturels inscrits dans un parcours, la formation alterne des temps d'expériences artistiques, d'analyse, de repérage des ressources et d'acquisition d'outils pour accompagner la mise en œuvre des parcours.

4/ Coordination et suivi:

- **3 comités de suivi, espace d'échanges interprofessionnel entre les structures socioéducatives, les établissements culturels et les partenaires institutionnels et financiers de l'APSV pour assurer le suivi des parcours ;**
- **3 groupes de travail « Autonomie » réunissant les structures socioéducatives et les établissements culturels engagés dans une réflexion sur les processus d'autonomisation et, depuis septembre 2016, dans l'expérimentation d'outils favorisant le retour en autonomie sur le site de la Villette des jeunes ayant réalisé un parcours éducatif et culturel avec l'APSV;**
- **Mise en œuvre de l'expérimentation « Je parcours la Villette » (septembre 2016 - décembre 2017), dont l'objectif est de favoriser un retour en autonomie des participants sur le site de la Villette après leur parcours (22 structures partenaires, 400 participants). Plusieurs outils ont été développés : supports d'information, chéquier culture. Un groupe d'étudiants de Science Po Paris contribue à l'évaluation de l'expérimentation.**

5/ Développement des partenariats opérationnels, financiers et territoriaux

L'année 2016 se caractérise par une consolidation des partenariats engagés lors de la première année des parcours et par un fort développement du projet sur le territoire parisien et séquano-dionysien tant au niveau des structures socio-éducatives, des acteurs relais que des établissements culturels partenaires.

6/ Restitution du projet : « l'étape festive » réunit toutes les personnes ayant réalisé un parcours sur la saison, ainsi que les partenaires opérationnels et financiers du projet. Cette année, elle s'est déroulée le 1er juin 2016 au Carrefour numérique de la Cité des sciences et de l'industrie. 320 enfants, jeunes, adultes et leurs accompagnateurs sont venus partager leur expérience de parcours sous diverses formes : projections de films, démonstrations de chant, de danse, de théâtre, expositions de photos, textes, captations vidéos et sonore. Bruno Julliard, maire-adjoint de la Ville de Paris chargé de la culture est venu rencontrer les jeunes ce 1er juin. La DDCS et la Fondation SNCF étaient également représentées.

- 946 enfants, adolescents, adultes et familles résidant en majorité dans les quartiers prioritaires du 19e arrondissement, ainsi que d'autres arrondissements de Paris (14e, 15e, 17e, 18e, 20e) et de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, La Courneuve, Livry-Gargan, Montreuil, Pantin, Romainville, Saint-Ouen) issus:
 - d'établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire (REP, REP+) et classes spécifiques (primo-arrivants, SEGPA, classes relais, filières professionnelles...)
 - de dispositifs de réussite éducative (décrocheurs scolaires, élèves exclus, problématiques sociale, familiale, de santé...)
 - de structures sociales : centres sociaux, associations de quartier, établissements de l'aide sociale à l'enfance, structures jeunesse (accompagnement à la scolarité, apprentissage de la langue française, jeunes en rupture familiale, mineurs isolés...)
- 160 acteurs sociaux et éducatifs accompagnant ces groupes dont un tiers participant à la formation interprofessionnelle sur les enjeux éducatifs d'un projet éducatif et culturel : enseignants, animateurs, éducateurs, assistantes maternelles...

ZOOM

Le parcours de la classe UPEAA (Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants) du collège Georges Rouault (19^e arrondissement)

L'objectif pédagogique du parcours était que ces jeunes, primo-arrivants, se familiarisent avec le parc de la Villette, et identifient ainsi les ressources de leur nouvel environnement de vie. L'autre enjeu était de développer leur maîtrise de la langue française.

Les élèves ont réalisé un parcours pluridisciplinaire, axé sur la thématique du cirque, et participé à différentes étapes sur le site de la Villette :

- Visite des expositions permanentes de la Cité des sciences et de l'industrie
- Visite de l'Argonaute
- Atelier « Premiers pas de clown », Parc et Grande Halle de la Villette
- Visite de la cabine du projectionniste et projection du film « Baleines » à la Géode
- Visite-atelier « En piste avec Chagall », Cité de la Musique - Philharmonie de Paris
- Cycle d'atelier d'éducation à l'image Radio télé la Villette (RTLTV), réalisation d'un reportage autour de la venue du Centre National des arts du Cirque (CNAC)
- Représentation du CNAC 2016, Parc et Grande Halle de la Villette
- Représentation du Nouveau Cirque du Viêt Nam, Parc et Grande Halle de la Villette



Les jeunes identifient désormais plusieurs ressources culturelles à proximité de leur lieu d'habitation, facilitant ainsi leur retour en autonomie. Grâce au parcours, notamment grâce aux rencontres avec les professionnels et à la réalisation du reportage qui les a mis en situation d'interview, les élèves ont acquis une meilleure maîtrise du français, à l'écrit, comme à l'oral. La promotion du CNAC étant composée de nombreux étudiants étrangers, leurs parcours de vie faisaient écho aux propres histoires des élèves. Cela a donné lieu à des échanges particulièrement forts entre les jeunes élèves et artistes.

Calendrier octobre 2015 - mars 2016

- 14 venues sur le site de la Villette
- 5 établissements culturels fréquentés



Atelier Folies (EPPGHV) CM2
école Bolivar 19e

Atelier cirque (EPPGHV) Collège Roualt, Paris 19e

Étape festive du 1er juin 2016 - Association MSC, Paris 19e



Fête de la Science CM2 école
Wallon, la Courneuve



Déambulation musicale,
Conservatoire, structure
multi-accueil Quai de
Charente, Paris 19e



Rencontre Conservatoire CM1 et CM2
école Barbanegre, Paris 19e

Atelier RTLTV au Conservatoire, Collège Michelet, Paris19e



Rencontre Conservatoire CM1 et CM2 école Barbanegre, Paris 19e



4.2 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

SERVICE-PÔLE

L'APSV coordonne le plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19e arrondissement. Le plan d'action est fortement soutenu par la Mairie du 19e arrondissement, et financé par la Ville de Paris (Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires), l'Etat (Direction départementale de la cohésion sociale) et le Conseil Régional Ile-de-France.

En 2016, dans la continuité des années précédentes, les activités se sont poursuivies pour assurer la pérennité de la prise en compte territoriale des problèmes de discriminations à partir de trois objectifs principaux : identifier les discriminations sur le territoire ; sensibiliser et qualifier les acteurs de l'emploi et du champ social ; mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique.

EQUIPE

Une coordinatrice, une stagiaire et une service civique

LISTE DES ACTIONS DEVELOPPEES

- Action 1 : Charte de parrainage pour les stages de 3ème
- Action 2 : 7e édition de la semaine contre les discriminations
- Action 3 : Actions de sensibilisation et communication
- Action 4 : Formations sur la gestion du fait religieux et la laïcité
- Action 5 : Marches exploratoires pour les femmes
- Action 6 : Animation du réseau de repérage
- Action 7 : Accompagnement du Référentiel qualité

BILAN QUANTITATIF GLOBAL: PERSONNES CONCERNEES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 3916
- Soit :
 - usagers-habitants : 1534
 - professionnels : 782
 - bénéficiaires indirects : 1600

Action 1 : Charte de parrainage pour les stages de troisième

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Favoriser l'accès aux stages de troisième aux élèves qui en sont dépourvus par manque de réseau familial ou social
- Qualifier les acteurs en vue de modifier leurs pratiques professionnelles (salariés et personnels éducatifs)

PARTENARIATS MOBILISÉS

Mairie du 19e, Rectorat de Paris, 13 collèges, 29 entreprises partenaires

DESCRIPTION DE L'ACTION

Une charte de parrainage collèges entreprises a été signée en 2011. Suite au constat que chaque année 15 à 20 % d'élèves ne parvenaient pas à trouver de stage, la Mairie du 19e et l'APSV ont mis en place un parrainage des 13 collèges de l'arrondissement par des entreprises du territoire. Après 3 ans d'existence, les parties prenantes ont décidé de renouveler ce dispositif innovant jusqu'en 2018. Le projet comporte deux volets principaux : le premier consiste en une coordination opérationnelle des stages, le second en une sensibilisation et un accompagnement des entreprises et du corps enseignant vers une prise de conscience du phénomène discriminatoire et de la mise en place d'une démarche d'égalité de traitement.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- Environ 150 places de stages ont été mises à disposition des collèges
- 120 collégien.nes ont pu bénéficier d'un stage alors qu'ils/elles en étaient dépourvue.s.
- sensibilisation : 30 professionnels (principaux, adjoints, CPE, salariés des entreprises)

Action 2 : 7ème édition de la semaine de lutte contre les discriminations

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Impliquer les acteurs.trices sur la prévention et la lutte contre les discriminations
- Sensibiliser et faire connaître la loi de 2001, promouvoir l'égalité dans le domaine de l'emploi
- Impulser une dynamique territoriale autour d'un temps fort annuel
- Communiquer auprès des habitants, des professionnels et du grand public.

PARTENARIATS MOBILISÉS

- Partenaires associatifs, institutionnels, du champ économique, social et de l'éducation



DESCRIPTION DE L'ACTION

La semaine contre les discriminations est un événement collectif durant lequel les acteurs du territoire se mobilisent pour proposer de nombreux événements : expositions, spectacles, conférences, animations, témoignages, projections, débats, jeux. L'APSV accompagne les acteurs pour qu'ils s'engagent dans des projets interpartenariaux de lutte contre les stéréotypes ou de compréhension des phénomènes discriminatoires. L'APSV réunit les partenaires, coordonne les projets, leur propose outils, accompagnement, et pilotage global du projet.

Deux temps forts sont organisés en plus de la semaine : une journée d'ouverture et un temps de clôture. En 2016, l'ouverture s'est déroulée à la Cité des métiers et la Cité de la Santé, mais avec une faible fréquentation du public. La table-ronde de clôture a rassemblé une soixantaine de personnes autour de la thématique « *Immigration, laïcité, radicalisation : quelle place pour la lutte contre les discriminations ?* » avec Jacques Toubon, Défenseur des droits et François Dagnaud, Maire du 19e.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 51 structures participantes, 53 actions menées
- Professionnel.les touchés par les actions : 334
- Habitants, usagers, jeunes, participants aux ASL : 805
- Bénéficiaires indirects : 1040

Action 3 : Actions de sensibilisation et communication

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Sensibiliser les acteurs du territoire
- Faire connaître et diffuser la loi du 16 novembre 2001
- Informer et communiquer sur des actions menées, la veille juridique et jurisprudentielle
- Faire vivre un réseau et entretenir la dynamique territoriale

PARTENARIATS MOBILISES

- Les structures du champ social, de l'emploi, et de l'éducation

DESCRIPTION DE L'ACTION

La sensibilisation demeure l'un des axes essentiels du plan de lutte de par sa dimension de prévention des discriminations. Elle prend la forme de :

- Journées de sensibilisation : en 2016, pour les professionnels et bénévoles, bimestriellement
- Ateliers, sessions de sensibilisation : en interne des équipes des partenaires, en interprofessionnel ; auprès de différents publics et sur diverses thématiques (égalité femme-homme, déconstruction des stéréotypes, RH, stages, fait religieux, argumentaire entreprises etc.)
- A travers une lettre d'information bimestrielle

USAGERS-BENEFICIAIRES

- Journées de sensibilisation : 61 professionnel.les et bénévoles
- Ateliers thématiques : 118 professionnel.les
- Ateliers avec le public (collégien.nes, lycée.ens, jeunes, participant.es des ASL, jeunes sous main de justice) : 577
- Lettre d'information : + de 550 contacts

Action 4 : Formation sur la gestion du fait religieux et la laïcité

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Prévenir les discriminations religieuses en qualifiant les acteurs.trices
- Répondre à de fortes attentes des professionnel.les de connaissance et de compréhension des enjeux de laïcité
- Outiller les professionnel.les à gérer le fait religieux sans discrimination et en promouvant l'égalité réelle dans le domaine de l'encadrement, de l'accompagnement du public et de la GRH

PARTENARIATS MOBILISES

- Professionnel.les : accompagnement social, insertion professionnelle, prévention spécialisée
- Associations travaillant auprès de publics résidant en quartier politique de la Ville ou de veille
- CGET/ DRJSCS/ Pôle ressources politique de la Ville

DESCRIPTION DE L'ACTION

Deux types de formations ont eu lieu : la première conçue par l'APSV ; la seconde du plan national de formation du CGET « Valeurs de la République et laïcité » pour laquelle l'APSV a été habilitée pour déployer des formations sur le territoire par le CGET.

Le premier cycle de formation, composé d'une phase théorique et d'une phase analyse des pratiques professionnelles a permis de qualifier les acteurs.trices pendant plusieurs mois. La seconde formation dure 2 jours. 3 sessions seront organisées de nouveau en 2017 en coanimation avec le Pôle ressource politique de la Ville puis la Mairie d'Aubervilliers.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 22 professionnels (2 sessions en 2016)



Marche exploratoire à Rosa Park
12 septembre 2017



Table-ronde de clôture de la
semaine contre les discriminations
«Immigration, laïcité, radicalisation,
quelle place pour la lutte contre les
discriminations ?» décembre 2016



Présence des élues lors de la journée d'ouverture de la semaine contre les discriminations décembre 2016



Projection d'un film réalisé lors de la journée d'ouverture de la semaine contre les discriminations décembre 2016

Action 5 : Marches exploratoires pour femmes

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Favoriser la réappropriation de l'espace public par les femmes
- Permettre aux femmes d'identifier les éléments qui créent un sentiment d'insécurité ou les freins dans leur liberté de circuler
- Rendre les femmes actrices de la ville, prendre en compte et rendre légitimes leurs besoins spécifiques et préoccupations
- Sensibiliser les décideurs à l'égalité femmes-hommes dans la ville

PARTENARIATS MOBILISES

Mairie du 19e, EACB (Espoir et avenir pour tous à Claude Bernard), Centre social Rosa Parks

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet a démarré en février 2016 par une présentation de la démarche et une sensibilisation des femmes. Un travail de cartographie sociale a été effectué, et deux marches ont été réalisées dans le quartier. Une sociologue a accompagné le projet afin d'appliquer la méthodologie stricte des marches exploratoires. Le rapport faisant état du diagnostic et des préconisations a été préparé par le plan de lutte et la Mairie du 19e, et envoyé aux femmes en vue de préparer la restitution publique de leurs observations. La présentation finale devant le Maire, les élus et les services techniques de la ville aura lieu en mars 2017.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- Environ 20 femmes (35 et+) habitantes du quartier
- 9 professionnelles

EFFETS POSITIFS, LEVIERS

- Réappropriation de certains lieux évités par les femmes, physiquement et symboliquement
- Renforcement de la légitimité de la parole des habitantes sur l'aménagement urbain et la sécurité
- Améliorations concrètes de l'environnement urbain au bénéfice de tous les habitants

Action 6 : Animation du réseau de repérage

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Travailler sur les pratiques des professionnel
- Identifier des discriminations et réagir collectivement face à ces situations
- Favoriser le recours au droit pour les personnes victimes grâce au maillage territorial et à la collaboration avec le Point d'accès au droit et le Défenseur des droits

PARTENARIATS MOBILISES

CSC Belleville, EPI, Espace Jeunes Flandre, Projets-19, Régie de Quartier, AJAM, EPEC, CIDFF, PAD, FTCT, Mission Locale, Défenseur des droits pour les structures actives

DESCRIPTION DE L'ACTION

A raison d'une fois tous les deux mois, le réseau se réunit afin d'échanger sur des nouveaux cas de discrimination repérés par les professionnels. Nous échangeons ensemble sur la qualification de la situation, sur la posture professionnelle et les recours possibles pour la victime. En fonction des enjeux identifiés, un travail de recherche et de production de notes ou d'organisation de rencontres thématiques est effectué. En 2016, le Défenseur des droits est intervenu suites à de nombreux cas recensés sur l'apparence physique.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 10-12 professionnels réguliers
- Usagers des structures victimes de discrimination (38 cas traités)

Action 7 : Accompagnement du Référentiel qualité

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Pérenniser l'engagement des structures en faveur de l'égalité
- Concrétiser des actions de prévention des discriminations
- Valoriser les outils et procédures mises en place
- Produire collectivement des pistes innovantes

PARTENARIATS MOBILISÉS

ASSFAM, CS Belleville, Espace 19, Espace Insertion 19, CS J2P, Espace Jeunes Flandre, PIMMS Projets-19, Régie de Quartier, 104, AJAM, OPEJ, MCV, CS Danube, FTCT, Ménage Service, EPEC, CAP EMPLOI, Les Unis Verts, CRHprev

DESCRIPTION DE L'ACTION

Suite à l'état des lieux réalisé en 2015 sur l'appropriation du référentiel par les acteurs, après plusieurs années d'existence, un cadre simplifié du référentiel a été proposé aux partenaires.

Un argumentaire, une feuille de mission de référent LCD, ainsi qu'une charte pour les bénévoles ont été transmis aux partenaires.

USAGERS-BENEFICIAIRES (NB, ÂGES, CARACTÉRISTIQUES SOCIALES)

- 22 structures signataires - Salariés, usagers des structures, partenaires

4.3 Citoyenneté Actions collectives

Depuis 2015, l'APSV est fortement sollicitée par les institutions pour accompagner les jeunes dans l'élaboration d'une citoyenneté active. En effet, les pouvoirs publics sont conscients de la nécessité d'intervention éducative afin de prévenir les phénomènes de radicalité, quels qu'ils soient, de penser le rapport à l'image et aux réseaux sociaux, de faire émerger une citoyenneté où l'égalité et la laïcité sont les garants du développement individuel. Certaines de ces actions sont prioritairement destinées à des jeunes sous main de justice.

ÉQUIPE/FONCTION

Ces actions mobilisent plusieurs équipes au sein de l'APSV : éducateurs, chargées de mission éducation artistique et culturelle, intervenants vidéo, coordinatrice du plan de lutte contre les discriminations.

Liste des actions développées

- Action 1 : Citoyenneté-Fabrique de l'info
- Action 2 : Education à l'image à la Villette. Stage en milieu ouvert pour des personnes sous main de justice
- Action 3 : Plateforme citoyenne vers l'emploi des jeunes sous main de justice

BILAN QUANTITATIF GLOBAL: PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 47 jeunes de 13 à 30 ans

Action 1 : Citoyenneté-Fabrique de l'info

Rappel des objectifs

Pour les jeunes, ce cycle vise à :

- déconstruire les stéréotypes : racistes, de genre, etc.
- élargir ses sources d'information : savoir où chercher une information et la vérifier, décrypter les images
- nourrir et développer son esprit critique
- s'initier aux techniques journalistiques et de réalisation vidéo
- se familiariser à la pratique du débat : formuler une opinion et l'argumenter, écouter et respecter la parole d'autrui

PARTENARIATS MOBILISES

- **Partenariat financier : Ville de Paris**
- **Partenariats opérationnels: 1 groupe constitué de jeunes en insertion professionnelle orientés par l'association FAIRE, la Mission locale de Paris, la Maison des copains de la Villette ; 2 groupes constitués par le Service d'accueil d'urgence 75 - ANRS**

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le cycle se construit autour du format «conférence de rédaction» permettant de traiter les thématiques « égalité filles-garçons », « racisme », « discriminations », « laïcité », « liberté d'expression », « société de l'image » de manière transversale et à l'issue de laquelle un journal et un support radio-vidéo sont édités.

La démarche de l'APSV consiste d'abord à ouvrir un espace d'expression individuelle puis de travailler sur un déplacement vers le collectif : accepter de mettre en débat (argumentation, altérité) et avec le débat, accepter la possibilité d'une remise en question et d'une construction progressive et continue de la pensée (ouvrir un espace pour le doute, subjectivité/objectivité).

La dynamique d'ateliers invite les participants à s'inscrire dans une démarche active: ils sont invités à se positionner de manière individuelle et collective, à rencontrer et à interviewer des professionnels : journaliste, dessinateur-trice de presse, élu-e ; et sont en situation de produire eux-mêmes des supports d'information : reportages, interviews, articles... qui donneront lieu à la production d'un journal et d'un objet vidéo.

Trois sessions ont été mises en œuvre en 2016 :

- **1ère session: du 19 au 24 février 2016**
- **2e session: du 18 au 22 avril 2016**
- **3e session : du 24 au 27 octobre 2016**

USAGERS-BENEFICIAIRES

- **28 jeunes de 13 à 25 ans**
- **7 éducateurs**

Citoyenneté-Fabrique de l'info



Action 2 : Education à l'image à la Villette.

Stage en milieu ouvert pour des personnes sous main de justice

RAPPEL DES OBJECTIFS

Objectif général: contribuer à la citoyenneté active de jeunes ; proposer un espace de socialisation et de réflexion pour des jeunes sous main de justice

Du côté du SPIP et de la DPP, de plus en plus de jeunes sont condamnés à des TIG, nécessitant le développement d'accompagnements dans le cadre de stages collectifs. Problématiques identifiées: socialisation, prévention de la radicalisation, prévention de la récidive.

Objectifs spécifiques pour les jeunes: déconstruire les stéréotypes, élargir ses sources d'information, nourrir et développer son esprit critique, s'initier aux techniques journalistiques et de réalisation vidéo, se familiariser à la pratique du débat

PARTENARIATS MOBILISES

- Partenariat financier : Ville de Paris
- Partenariat opérationnel : SPIP 75



Illustrations journal Ateliers Citoyenneté



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2016

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le cycle se construit autour du format «conférence de rédaction» permettant de traiter les thématiques « égalité filles-garçons », « racisme », « discriminations », « laïcité », « liberté d'expression », « société de l'image » de manière transversale et à l'issue de laquelle un journal et un support radio-vidéo sont édités. La démarche de l'APSV consiste d'abord à ouvrir un espace d'expression individuelle puis de travailler sur un déplacement vers le collectif: accepter de mettre en débat (argumentation, altérité) et avec le débat, accepter la possibilité d'une remise en question et d'une construction progressive et continue de la pensée (ouvrir un espace pour le doute, subjectivité/objectivité).

- La dynamique d'ateliers invite les participants à s'inscrire dans une démarche active: ils sont invités à se positionner de manière individuelle et collective, à rencontrer et à interviewer des professionnels: journaliste, dessinateur de presse, élu ; et sont en situation de produire eux-mêmes des supports d'information: reportages, interviews, articles... qui donneront lieu à la production d'un journal et d'un objet vidéo.
- Un cycle a été mis en œuvre en 2016 : du 19 au 23 décembre

USAGERS-BENEFICIAIRES

→ 11 jeunes de 18 à 30 ans, majoritairement condamnés à des peines de TIG

Action 3 : Plateforme citoyenne vers l'emploi des jeunes sous main de justice

RAPPEL DES OBJECTIFS

L'objectif général de la semaine est de sortir du temps judiciaire pour se penser dans le temps de la société normative. Il doit permettre à chacun de se poser et de s'interroger sur son propre parcours, de s'appropriier son environnement afin de se projeter dans un avenir professionnel. Cette semaine propose aux jeunes sous main de justice un espace de socialisation et de remobilisation. L'art et la culture sont des leviers d'intervention éducative.

La semaine se déploie entre des temps éducatifs et des temps d'expérience culturelle visant à :

- Réfléchir à « qui je suis » en repérant les différentes identités dont nous sommes tous porteurs, comment je pense ma place et me projette dans la société.
- Rétablir du lien social : que les jeunes parlent d'eux, soient ouverts à la rencontre avec d'autres jeunes, acceptent de se confronter à l'altérité à travers des temps échanges et de débats. Il s'agit également de permettre aux groupes de se fondre et de se rencontrer, en utilisant d'autres leviers que le langage seul.

- A travers des expériences collectives, favoriser la coopération, le transfert réciproque de savoirs, la valorisation et l'estime de soi.
- Prendre confiance en ses propres capacités, gagner en autonomie et se responsabiliser par rapport à son propre projet d'insertion.
- Ouvrir le champ des possibles en rencontrant des professionnels du secteur culturel, des artistes, des univers artistiques et culturels pluridisciplinaires, des représentations du monde.

PARTENARIATS MOBILISES

- Partenariat financier : Ville de Paris
- Partenariats opérationnels : Mission locale de Paris, SPIP 75

DESCRIPTION DE L'ACTION

La semaine « Plateforme citoyenne vers l'emploi » à l'APSV est pensée comme un temps de remobilisation individuelle et collective, pour des jeunes adultes sous main de justice, devant faciliter un accompagnement plus spécifique que mettra en œuvre la Mission locale la semaine suivante autour de l'emploi.

La semaine (5 jours) s'organise autour de temps éducatifs (sensibilisation à la question des discriminations), d'échanges entre les jeunes, de rencontres avec des professionnels (régisseur, intervenant culturel, artistes) et de sorties culturelles. Les ressources mobilisées par l'APSV sont variées et complémentaires : des ressources culturelles interdisciplinaires (muséographie, danse, cirque, musique, sciences et techniques), des professionnels du site de la Villette, une équipe d'éducateurs de prévention chargés d'insertion, une équipe de chargées de mission d'éducation artistique et culturelle, la coordinatrice du plan de lutte contre les discriminations. L'APSV s'appuie pour cela sur son réseau de partenaires culturels et sur son organisation propre.

- Un cycle a été mis en œuvre en 2016 : du 21 au 25 novembre

USAGERS-BENEFICIAIRES

- 8 jeunes de 19 à 25 ans (sortants de détention, aménagement de peine, TIG)

4.4 Atelier Santé Ville

Les Ateliers Santé Ville (ASV), développés à partir de l'année 2000¹ dans le cadre des volets santé de la politique de la Ville et de la loi de lutte contre les exclusions, ont pour objet de fournir le cadre opérationnel d'une démarche territoriale pour le développement de projets locaux de promotion de la santé : ils contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et à favoriser l'accessibilité à la santé (aux droits de santé, aux soins et à la prévention) des personnes en situation de vulnérabilité habitant les quartiers prioritaires des territoires sur lesquels les ASV sont implantés - publics qui en sont plus fréquemment éloignés. L'APSV a porté l'Atelier Santé Ville de 2009 à 2016 avant sa municipalisation en 2017.

EQUIPE

→ Une coordinatrice

LISTE DES ACTIONS DEVELOPPEES

En 2016, l'activité de l'ASV concernant les trois axes de travail prioritaires représente :

- **Accès à la santé : 8 catégories de projets** (politique globale d'arrondissement, ressources de l'ASV, présentation de l'ASV / sensibilisation à l'intégration de la santé dans les pratiques professionnelles, modules santé dans les ASL, accès aux droits dans le 19e, accès aux soins dans le 19e, accès à la prévention dans le 19e, soutiens aux acteurs locaux) et **25 actions**, donnant lieu à 88 activités,
- **Santé des jeunes : 2 catégories de projets** (groupe de travail, soutien aux acteurs locaux) et **14 actions**, donnant lieu à 45 activités,
- **Santé des femmes : 3 catégories de projets** (promotion du dépistage organisé du cancer du sein, santé périnatale, soutien aux acteurs locaux) et **16 actions**, donnant lieu à 46 activités,

Soit un total de 55 projets / actions.

L'ASV est au cœur d'un large réseau d'acteurs et a pu construire, en 2016, des **partenariats opérationnels avec 161 structures**. L'ensemble de ces **55 projets et actions** représente **179 activités** (certaines actions étant reproduites à plusieurs reprises) auxquelles s'ajoutent **52 réunions partenariales de préparation**.

BILAN QUANTITATIF GLOBAL: PERSONNES CONCERNEES PAR CES ACTIONS

PRINCIPALES ACTIONS PAR AXE DE TRAVAIL	Nb de personnes « bénéficiaires » des actions de l'ASV ²	
	PROFESSIONNELS	HABITANTS ³
ACCÈS A LA SANTE (DROITS, PREVENTION, SOINS)		
– Connaissances des ressources locales (Animation du site Internet de l'ASV 19, Présentations de l'ASV et développement de partenariats)	– 925	NR
– Actions d'accès à la santé (Module santé dans les ASL, Accès aux droits de santé, Forum Santé Mairie du 19e, Cartographie)	– 140	399
– Politique globale d'arrondissement (Conseil local de Santé / Mentale, Projet de territoire, Réseau précarité)	– 232	NR
– Accompagnement et soutien d'acteurs	– 75	NR
SANTE DES JEUNES		
– Groupe de travail pluri professionnel ((Cycle « santé mentale », Cycle « Postures professionnelles », Cycle « Formation Jeunes et produits psychoactifs ») et Évènementiel « Santé des Jeunes et numérique »)	294	NR
– Accompagnement et soutien d'acteurs	44	NR
SANTE DES FEMMES		
Périnatalité (Mise à jour du guide d'accompagnement, Enquête qualitative sur l'appropriation du parcours de santé, Groupe de travail « Repérer les vulnérabilités », Groupe de travail « Périnatalité et pratiques culturelles », Présentation du guide d'accompagnement en périnatalité)	86	NR
Dépistage organisé du cancer du sein (Comité de pilotage « Flandre rose », Réunions de mobilisation d'habitantes « Flandre Rose », Formations de femmes relais, Impression de l'invitation au DO par les médecins généralistes, Actions 2016 (7 modalités : mobilisation, sensibilisation, stands, espaces de parole, expositions, marche, projections)	13	8315
Accompagnement et soutien d'acteurs	18	NR

1 En Mars 2012 parait le [Référentiel National des ASV](#), il précise le cadre, les missions et l'environnement des ASV.

2 NR : non renseigné

3 Bénéficiaires des actions mises en place par les acteurs locaux suite à leur contact avec l'ASV

AU 31/12/2016

Mélanie JODER

PRÉSIDENTE (DIRECTRICE GÉNÉRALE UNIVERSCIENCE/CSI)

Marie VILLETTE

VICE PRÉSIDENTE (DIRECTRICE GÉNÉRALE EPPGHV)

Laurent BAYLE

TRÉSORIER (DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE)

Bruno MANTOVANI

SECRÉTAIRE (DIRECTEUR DU CNSMDP)

José RUBIO

MEMBRE (DIRECTEUR TECHNIQUE DU SPECTACLE DE L'EPPGHV)

Daniel COLLING

MEMBRE (DIRECTEUR DU ZÉNITH)

Emilie GLAIZAL

MEMBRE (CHEFFE DE PROJET UNIVERSCIENCE/CSI)

Laurent DONDEY

MEMBRE (DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GÉODE)

ADMINISTRATION

OLIVIER FLAMENT DIRECTEUR GÉNÉRAL	oflament@apsv.fr
MARIE HATET DIRECTRICE ADJOINTE	mhatet@apsv.fr
NICOLE FORT-JAMES ASSISTANTE DE DIRECTION	
IMANE HAI ASSISTANTE DE DIRECTION	ihai@apsv.fr
MARIE-CHRISTINE COUPE COMPTABLE	mccoupe@apsv.fr
FRÉDÉRIC MENDES GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	fmendes@apsv.fr

PRÉVENTION

MOHAMED EL FAKHAR ÉDUCATEUR CHARGÉ D'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL	melfakhar@apsv.fr
THIERRY TINDANO ÉDUCATEUR CHARGÉ D'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL	ttindano@apsv.fr
GUY ORLANDINI ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ	

FORMATION

BETTINA SALVIONI RESPONSABLE DE FORMATION	bsalvioni@apsv.fr
GRACE BOGLO ASSISTANTE DE FORMATION	gboglo@apsv.fr

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

MAUD BERTON CHARGÉE DE MISSION ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	mberton@apsv.fr
ESTELLE CHAIGNIAU CHARGÉE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	estellechaigniau@apsv.fr
MARINE GIRAUD CHARGÉE DE MISSION ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	
MARIE LEMOINE CHARGÉE DE MISSION ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	mlemoine@apsv.fr
CLAIRE DUPIN COORDINATRICE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	cdupin@apsv.fr
AGNÈS SZTAL COORDINATRICE ATELIER SANTÉ VILLE	
GUILLAUME PRADERE-NIQUET COORDINATEUR DE PROJETS CULTURELS	gpradereniquet@apsv.fr
FABIEN OLIVA ANIMATEUR ASSISTANT VIDÉO	foliva@apsv.fr



30 ans !

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2016**

211, avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS

Tél : 01 40 03 77 76

<http://www.apsv.fr>

N° d'enregistrement à la préfecture de Paris :

86/1130 le 20 mars 1986.

SIRET : 340 635 176 00019

Code NAF : 8899 B

Organisme de formation N° 1175 11059 75